

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pascal Quevillon	Maire	31 018	15 509	8 827	1 594
Yannick Proulx	Conseiller	10 339	5 170		
Joëlle Larente	Conseiller	10 339	5 170		
Jérémie Bourque	Conseiller	10 339	5 170		
Stéphanie Larocque	Conseiller	10 339	5 170		
Jules Morin	Conseiller	10 339	5 170		
Steve Savard	Conseiller	10 339	5 170		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).